



Dissay

les échos

Le Journal de la commune de DISSAY

JUILLET 2018

www.dissay.fr



Rythmes scolaires et PEDT,
Une nouvelle année sur les rails

P. 8



Voirie, réseaux,
la rénovation se poursuit

P. 18



Agenda 21,
*de nouvelles actions
en 2018*

P. 22

L'instant polar à Dissay,
Une première édition réussie

P. 24

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Communication et citoyenneté	3
Finances	4-6
Grand Poitiers	7
Jeunesse, éducation et solidarités	8-11
Développement économique, commerce, artisanat et tourisme	12-15
Urbanisme et patrimoine communal	16-19
Environnement et patrimoine naturel	20-21
Agenda 21	22-23
Animations	24-27
<i>Quelques rendez-vous à venir...</i>	28
<i>Sur les registres de l'Etat civil...</i>	28

Hommage à Marcel Vaudeleau



Marcel Vaudeleau nous a quitté dans le courant du mois d'avril de cette année. La maladie aura été plus forte que lui. Natif de Dissay, où sa maman a été secrétaire de mairie jusqu'en 1956, il a durant 31 ans, de 1977 à 2008, exercé des fonctions électives, au service des Disséennes et des Disséens.

Successivement conseiller municipal, puis adjoint en cours du mandat entre 1977 et 1983, 1^{er} adjoint de 1983 à 1989, de nouveau adjoint entre 1989 et 1995, conseiller municipal de 1995 à 2001 et, de nouveau 1^{er} adjoint de 2001 à 2008.

Il a été nommé adjoint au maire honoraire en 2008.

Il a reçu la médaille régionale, départementale et communale "Vermeil" le 14 juillet 2009.

Jusqu'à ce début d'année 2018, Marcel a toujours été curieux de l'actualité municipale. Face à la perte de ce grand serviteur de notre commune, le maire de Dissay, ainsi que l'ensemble des élus et du personnel communal adressent, une nouvelle fois, à sa famille leurs plus sincères condoléances.



Dissay écrit un nouveau chapitre de sa belle histoire

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Depuis plus de deux ans se prépare avec vous un projet urbain majeur, qui va transformer et donner un nouveau visage à notre commune : le réaménagement des espaces publics du centre-bourg.

Et dans quelques semaines, avec le lancement des travaux programmés jusqu'à fin 2019, le projet va prendre forme : Dissay écrit un nouveau chapitre de sa belle histoire !

L'objectif, légitime et ambitieux, vous le connaissez : réaliser un cœur de bourg accueillant, attractif, apaisé, accessible à tous et où il fait bon vivre. Et sortir de la logique dépassée, dévoreuse d'espaces, fondée sur l'unique "dépendance automobile". Car notre nouveau cœur de bourg doit permettre de répondre aux besoins et aux aspirations de chacune et chacun : automobilistes bien sûr, mais également piétons, deux-roues, des plus jeunes aux plus anciens, riverains ou non, clients des commerces ou du marché, habitants ou touristes...

Le centre-bourg est en effet un lieu potentiel de vie et d'épanouissement pour tous et la singularité et l'attractivité de notre commune reposent en grande partie sur lui. Autour de son château qui a fière allure, et des rues et ruelles typiques qui grimpent à l'assaut du coteau, de ses indispensables commerces, de ses précieux services (la Poste, la médiathèque, le camping), et sans oublier bien entendu les incontournables - l'école élémentaire, l'église et la mairie -, notre centre-bourg est un espace essentiel d'échanges et de fraternité au quotidien.

Après son réaménagement, il portera encore plus haut et fort une ambition qui nous tient particulièrement à cœur à Dissay : le plaisir de vivre ensemble.

C'est pourquoi je souhaite déjà adresser des remerciements à celles et ceux qui, de près ou de loin, se sont impliqués et/ou continuent d'apporter leur pierre à l'édifice de ce beau projet collectif.

Et tout en vous laissant découvrir ce nouveau Dissay Les Echos, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été et de profiter pleinement de bons moments de partage et de convivialité.

A vos côtés et à votre écoute,
Michel François, Maire de Dissay

Grand Poitiers : Un projet pour le territoire

Notre commune a rapidement et facilement trouvé sa place au sein de Grand Poitiers... Le réaménagement du centre-bourg de Dissay figure d'ailleurs parmi les réalisations importantes de la Communauté urbaine d'ici 2020, au cœur de son projet de territoire.

Pendant près de deux ans, l'élaboration de cette "feuille de route" a réuni plus de 700 contributeurs (élus, acteurs du monde économique, associatif, culturel, habitants...) à travers de nombreux forums, entretiens et une centaine de réunions. Avec une volonté affichée : proposer ce que sera le Grand Poitiers de demain, se projeter dans l'avenir avec un territoire attractif et le valoriser pour qu'il le reste !

C'est pourquoi ce projet s'appuie sur 10 défis (lire ci-contre) et repose sur deux grands axes : l'audace (notamment portée par la création d'activités) et la bienveillance (autour de la transition énergétique et de l'accès aux services). Il sera présenté le 20 septembre à la Hune à Saint-Benoît et distribué à tous les habitants avec le prochain magazine de Grand Poitiers.

Les 10 défis de la Communauté urbaine

- L'image et la notoriété
- La création d'activités, génératrice d'emplois
- L'accueil
- La créativité et la culture
- Le tourisme
- La transition énergétique
- L'accès aux services
- La mobilité
- La complémentarité urbain-rural
- Les solidarités

Un champion pour la citoyenneté



Les jeunes Disséennes et Disséens obtiennent automatiquement leur carte électorale à leur 18^e anniversaire. Pour marquer l'importance de ce moment, la municipalité de Dissay les invite chaque année à en prendre possession, à la mairie, en présence des élus.

Une simulation de vote est organisée avec un président de bureau, des assesseurs, un isoloir et une urne. Ces jeunes seront ainsi préparés pour leur premier vote.

Pour cette occasion, la municipalité invite un grand témoin, appelé à leur donner un exemple de citoyenneté. En 2017, c'était Brian Joubert qui était venu à Dissay. Nous avons eu la joie d'accueillir, le 21 avril de cette année, Mayhar Monshipour. Boxeur au palmarès impressionnant (6 fois champion du monde), il est depuis 2011 conseiller technique de la Fédération française de boxe, et

acteur de l'éducation et de la réinsertion sociale par le sport. Sa réussite sportive, sociale, son humanisme et son intégration réussie à la société française en font un exemple pour la jeunesse. Il a également marqué les participants par sa générosité et sa simplicité.

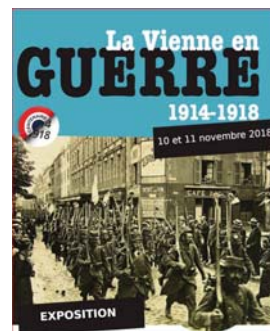
Pour terminer, le Maire a incité chacun de ces jeunes à se saisir du droit qui leur est offert de participer à la vie de la Nation.



Hommage aux poilus disséens

Afin de participer à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, une courte biographie de chaque soldat, mort lors de ce conflit et inscrit sur le monument aux morts de Dissay,

a été publiée sur le site internet de la mairie, 100 ans après sa mort. Cette opération sera poursuivie jusqu'au 18 octobre 2018, centenaire du



décès d'André Brochet, le dernier poilu disséen mort pour la France. Une page récapitule, au fur et à mesure, chacun de ces parcours.

Pour que ce souvenir se poursuive, un temps de mémoire vous sera proposé. Une exposition « *La Vienne en guerre 1914-1918* », réalisée par les Archives départementales de la Vienne et l'Office des Anciens-Combattants, sera visible les 10 et 11 novembre. Les scolaires auront pu la voir dès le vendredi 9. Cette exposition sera complétée par des copies des feuillets matricules de chacun de ces poilus disséens, morts pour la France.

Réunions de quartier 2018 : des moments d'échanges

Chaque habitant intéressé était convié, les 16 et 23 mars, dans la salle du Conseil municipal, pour les réunions de quartier. Ces moments d'échanges entre élus et la population ont, cette année, mis l'accent sur la présentation de l'avant-projet de réaménagement du Centre-bourg. Néanmoins, d'autres sujets ont été abordés, concernant la voirie ou l'entretien de la commune. Plusieurs solutions ont déjà été apportées depuis. Pour certains sujets, plus importants, des études et chiffres sont en cours pour évaluer leur faisabilité.





Des budgets optimisés et une gestion maîtrisée

2017, des efforts récompensés !

Élus et services municipaux ont à nouveau uni leurs efforts en 2017 pour réussir à maîtriser les dépenses de fonctionnement. C'est en effet une surveillance quotidienne et rigoureuse des dépenses, grâce à des outils de suivi, qui a permis

d'obtenir un excédent de fonctionnement supérieur aux objectifs. Le prévisionnel de dépenses, de plus de 3 millions d'euros, a finalement été limité à 2,8 millions d'euros. Par ailleurs, les recettes ont été supérieures de plus de 50 000 € au

prévisionnel, dépassant les 3 millions d'euros. Cette gestion maîtrisée a donc généré un excédent de 269 547,49 €, reporté sur 2018 de la façon suivante : 200 000 € pour le fonctionnement et 69 547,49 € pour les investissements.

Le budget 2017 a intégré la diminution de la dotation globale de fonctionnement de l'État qui perdure depuis maintenant trois années, soit 230 000 € depuis 2016 !

Les changements liés à la loi NOTRe, à compter du 1^{er} janvier 2017, ont eu aussi des conséquences. Compétences et financements ont

été répartis différemment entre la commune et son intercommunalité.

La physionomie des recettes fiscales de Dissay et des dépenses en a été un peu modifiée. Ainsi, la part de fiscalité versée par les entreprises est attribuée désormais directement au budget de Grand Poitiers, ainsi qu'une partie de la

Taxe d'habitation des ménages. Ce manque à gagner pour le budget communal est compensé par une allocation versée par Grand Poitiers d'un montant de 613 285 €. En contrepartie, l'intercommunalité a repris des compétences communales, dont la gestion de la voirie, de l'eau et de l'assainissement.

Un budget 2018 toujours centré sur les services à la population

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes utiles au fonctionnement courant et récurrent de la commune pour apporter les services nécessaires à ses habitants. Les grands objectifs du budget primitif ont été définis lors des différentes

réunions d'orientation budgétaire. Ces objectifs manifestent la volonté des élus de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour garder une fiscalité supportable et permettre, en 2018, un programme d'investissement soutenu et financé sans recours à l'emprunt. Le budget

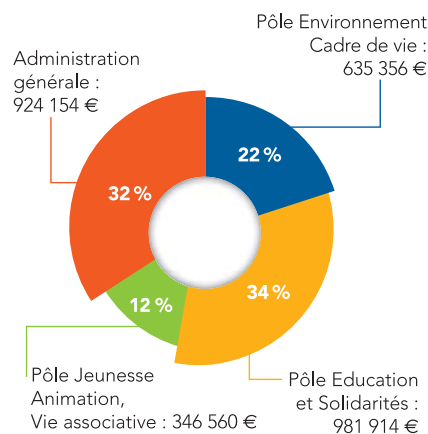
primitif, voté le 5 avril dernier à l'unanimité du conseil municipal, respecte parfaitement ces objectifs. Il s'équilibre en :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 2 887 984.54 €
- dépenses et recettes d'investissement : 934 420.71 €.

Des dépenses ajustées

Quelles réalités recouvre ce chiffre de 2 887 984.54 € prévu pour 2018 ? Le budget de fonctionnement sert à régler toutes les dépenses quotidiennes utiles et nécessaires à un service public de qualité pour tous. La mairie est l'employeur d'une cinquantaine d'agents. Sont donc d'abord compris dans ce budget les salaires et cotisations sociales. Ce budget sert également au paiement des fluides (eau, chauffage, téléphone, électricité...), des assurances, du petit matériel mais aussi les subventions aux associations, à la caisse des écoles, au CCAS... Vous trouverez dans le graphique ci-contre la répartition de ce budget de fonctionnement.

Un budget de 2 887 984 € réparti suivant les priorités de l'équipe municipale



DES DÉPENSES EN MOINS POUR LA COMMUNE

Des cotisations communales sont désormais prises en charge par la Communauté urbaine de Grand Poitiers. C'est le cas de la cotisation versée annuellement au SDIS (les pompiers), soit 50 804 €, ou au syndicat de rivière Clain Aval : 5 631 €.

La charge des intérêts d'emprunt est en baisse de 16 967 €, à la suite d'une renégociation avec nos partenaires financiers, en 2017.

Des recettes limitées

Côté recettes, les nouvelles répartitions des compétences et les nouveaux choix de l'État impactent directement le budget. Ainsi, la diminution des sommes recueillies au titre des impôts et taxes est en partie due à la baisse de l'attribution de compensation versée par la communauté urbaine (-232 424 €). Celle-ci est toutefois compensée par une baisse des charges de la commune, puisque certaines compétences sont désor-

mais exercées par Grand Poitiers. Par ailleurs, la disparition des contrats aidés et des aides financières qui y étaient attachées pèse aussi sur les finances communales car la mairie de Dissay employait plusieurs personnes dans ce cadre d'emploi. L'absence de ces compensations représente des recettes en moins. La baisse imprévue de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat se chiffre cette année à plus de 26 000 €.

Le vote d'un effort fiscal très réduit (0.24 pt), sur des taux déjà relativement bas, ne compensera même pas cette réduction en totalité.

Seule compensation, la commune de Dissay qui était au préalable contributrice du FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) est désormais bénéficiaire de ce fonds, du fait de son entrée dans la Communauté Urbaine.

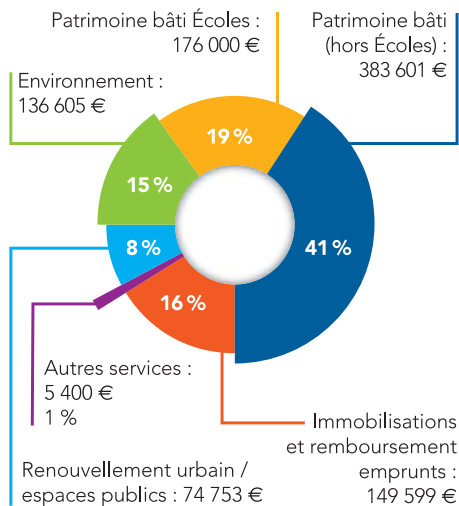
ASSOCIATIONS : PLUS DE 40 000 € DE SUBVENTIONS

L'équipe municipale maintient un soutien conséquent au tissu associatif disséen. Ainsi, 42 000 € sont répartis à la trentaine d'associations qui animent la commune.

Investissement 2018 : améliorer le cadre de vie de chacun !

La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme pour améliorer le cadre de vie des habitants. Les recettes proviennent essentiellement des subventions de l'État et d'autres collectivités (Département, Région, Europe), ainsi que de l'auto-financement et de la vente de biens ou de terrains. Les opérations d'investissements concernent principalement les écoles, l'environnement, les différents bâtiments communaux, etc.

Un budget d'investissement de 934 420 € réparti selon de grandes opérations



A titre d'exemples, voici quelques investissements de 2018.

Certains ont déjà été réalisés, d'autres le seront avant la fin de l'année.

- Eclairage public,
- plantations et semis,
- livres pour la Médiathèque,
- remplacement de chaudières vétustes de la mairie et de Puygremier,
- rénovation de deux classes à l'école Paul-Émile Victor,
- climatisation de l'accueil périscolaire de l'école Tony Lainé,
- traçage du gymnase pour le badminton,
- ravalement de la façade du 83 rue de l'église,
- rénovation de deux vestiaires du stade,
- remplacement du réseau d'arrosage des terrains de foot,
- restauration du portail du cimetière,
- une étuve pour le local traiteur de la salle polyvalente,
- toilettes sèches au boulodrome...

Les budgets "annexes"

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence eau et assainissement a été transférée à Eaux de Vienne- Siveer. Les budgets eau et assainissement ne sont donc plus, depuis cette date, gérés par la commune de Dissay.

- **La caisse des écoles** permet de gérer toutes les dépenses de fonctionnement des écoles. Ce budget s'élève à 43 200 €.
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** présente un budget d'un volume global de 16 000 €.
- **Le camping** : pour la dernière saison, la prévision budgétaire était de 34 343 € avec un apport de 10 000 € de la part du budget général. L'exercice a dégagé un excédent de 3 014,33 €.

Diminution des dotations... jusqu'à quand ?

Le couperet est tombé début avril : 155 communes de la Vienne, dont Dissay, perdent une partie de leur Dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2018, information qui n'est parvenue du ministère de l'Intérieur que quelques jours avant la date de clôture d'adoption des budgets communaux, prévue le 15 avril.

Or la DGF ne devait pas diminuer pour 2018, comme s'y était engagé le Président de la République lors du 100^e congrès des Maires de France en novembre dernier, ce qu'il a d'ailleurs confirmé lors de son intervention télévisée le jeudi 12 avril : « pas de baisse de dotations pour les petites communes ».

Cette dotation est une recette importante pour les communes dont les budgets sont de plus en plus tendus. Sa répartition est définie par les services du Ministère des finances selon des modalités complexes, basées principalement sur le potentiel fiscal virtuel de chaque commune...

Et si l'enveloppe nationale est restée stable, plus de 16 000 communes en France voient leur dotation globalement réduite.

L'État a incité les communes à se regrouper dans des structures intercommunales plus vastes, se traduisant dans la Vienne par la suppression de 12 communautés de communes et la création de grandes intercommunalités, afin de donner les moyens aux collectivités locales de mettre en place des politiques publiques permettant de répondre aux attentes de leurs habitants. Cette réforme a pris effet au 1^{er} janvier 2017.

Alors comment expliquer que les communes concernées soient pénalisées, notamment les plus petites d'entre elles, essentiellement en milieu rural ou péri-urbain, par l'application de modalités de calcul inadaptées et incompréhensibles ?

L'association des maires de la Vienne et les quarante maires de Grand-Poitiers se sont mobilisés pour demander que les critères de répartition des dotations soient mis en cohérence avec les objectifs de la loi Notre et tiennent compte de la nouvelle carte de l'intercommunalité. Le conseil municipal de Dissay a voté à l'unanimité une motion soutenant cette démarche.



Du nouveau pour vos déplacements à bicyclette

Rapide, écologique et économique, le vélo est le mode de déplacement idéal en alternative à la voiture, sur de faibles trajets. Il peut aussi être couplé avec le train. De plus, le vélo à assistance électrique permet de profiter de tous les avantages du vélo en produisant moins d'efforts.

Le service " Cap sur le Vélo " de Grand Poitiers Communauté urbaine, c'est près de 1 000 vélos en location, dont plus de 700 vélos à assistance électrique. Il existe différents modèles de vélos, et différentes formules de location. Pour une location sans limitation de durée, il

vous en coûtera 50 € par mois. Ce tarif est réduit à 25 €, si vous avez moins de 28 ans ou 65 ans et plus, si vous êtes scolaire ou étudiant, demandeur d'emploi, ou bénéficiaire du RSA, de la CMUC ou de l'ASPA. Enfin, si vous êtes salarié, renseignez-vous auprès de votre employeur pour une prise en charge de 50 % du coût, dans le cadre de la prime Transports.

Quatre consignes à la gare

Pour faciliter et favoriser la mobilité durable sur son territoire, Grand Poitiers développe des solutions pour stationner votre vélo. Par exemple, des consignes à

vélos ont été déployées sur le territoire, à proximité des parcs de bus ou des gares. C'est le cas à Dissay où quatre consignes sont à votre disposition. L'utilisation en est très simple : ouvrez le box, entrez et attachez votre vélo, refermez le box avec un cadenas que vous avez apporté. Vous récupérez votre vélo à votre guise. Ce service est gratuit. Il peut vous permettre de circuler entre votre domicile et la gare, pour aller prendre le train.

Pour rappel : le port du casque à vélo est désormais obligatoire pour les moins de 12 ans.

Le Pass'Sports, un accès gratuit à certains équipements sportifs

Pendant les vacances d'été, les jeunes Disséennes et Disséens vont pouvoir profiter du Pass'sports de Grand Poitiers. Il permet un accès gratuit, sur présentation, à de nombreuses activités :

- Animations sportives, pour les 6-18 ans, par Grand Poitiers. L'inscription est obligatoire à chaque activité.
- Piscines de la Ganterie, Blaiserie et Bellejouanne, pour les 0-16 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 17h. A la piscine, le port du bermuda est interdit, la douche et le

bonnet de bain sont obligatoires. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

- La patinoire.
- Bus Vitalis, gratuit jusqu'à 18 ans sur présentation de votre Vpass (2,50 €).

Comment retirer son Pass'sports ?

Il suffit de vous présenter, à la mairie de Dissay avec les pièces justificatives nécessaires :

- Le formulaire de demande rempli (à retirer en mairie),

- Un justificatif de domicile,
- Une photo d'identité récente du titulaire de la carte.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne responsable.

Pour en savoir plus :
Direction des Sports

05 49 52 35 35

pass-sports@grandpoitiers.fr





Rythmes scolaires : Dissay conserve la semaine à 4 jours et demi

Initiée en 2013, la loi de « refondation de l'école » instaure une semaine à quatre jours et demi d'école, au plus tard, à la rentrée de 2014. Un décret du 27 juin 2017 permet de revenir, par dérogation, à une semaine à quatre jours d'école, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Les organisations dérogatoires du temps scolaire pour la rentrée 2018-2019 doivent faire l'objet d'une proposition conjointe entre la commune et les conseils d'école. Le Directeur Académique des Services de

l'Éducation nationale (DASEN) étudie les demandes et décide ou non d'accorder la dérogation.

A Dissay, les familles concernées ont été consultées au moyen d'un questionnaire préparé par les parents élus. Une majorité pour le maintien des quatre jours et demi en est ressortie.

Les deux conseils d'école et le conseil municipal l'ont voté : la semaine à 4 jours et demi est reconduite à la rentrée scolaire 2018.

Des modifications d'horaires dans les deux

établissements scolaires demandées par les équipes d'enseignants ont également été votées et, après accords de la Région (pour les transports scolaires) et du DASEN, elles seront effectives à la rentrée 2018.

Le décret de juin 2017 permet également de surseoir à l'obligation antérieure d'organiser des Temps d'Activité Scolaires (TAP). La municipalité de Dissay, consciente de l'ouverture qu'a pu apporter aux enfants la mise en place des TAP a souhaité les maintenir. Ils seront désormais placés sur un seul après-midi : le vendredi.

École Paul-Émile Victor

	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00 / 12h00	13h40 / 16h20
Mardi	9h00 / 12h00	13h40 / 16h20
Mercredi	9h00 / 11h30	
Jeudi	9h00 / 12h00	13h40 / 16h20
Vendredi	9h00 / 12h00	13h40 / 15h10

École Tony Lainé

	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00 / 12h10	13h40 / 16h05
Mardi	9h00 / 12h10	13h40 / 16h05
Mercredi	9h00 / 11h40	
Jeudi	9h00 / 12h10	13h40 / 16h05
Vendredi	9h00 / 12h10	13h40 / 15h05

Projet Éducatif de territoire : un deuxième bilan très positif

Le comité de pilotage du PEDT s'est réuni, le 11 juin dernier, pour évaluer la deuxième année de sa mise en place. Comme l'année précédente, des questionnaires aux familles et aux enfants ont été distribués pour mesurer les indicateurs mis en place par la municipalité : l'éveil et l'autonomie de l'enfant, la parentalité et la citoyenneté.

Majoritairement, les familles sont satisfaites de l'organisation des accueils péri et extrascolaire, de la relation avec l'équipe d'animation et des temps d'activité périscolaire (TAP). En revanche, le portail famille nécessite encore quelques améliorations, actuellement en cours.

Des questions ont été posées aux enfants concernant les TAP et, pour une grande majorité, ils ont annoncé avoir découvert de nouvelles activités, se sont amusés et ont apprécié les intervenants.



Justement, une réunion avec les intervenants sur les temps d'activités périscolaires a été organisée, afin d'évaluer l'année qui vient de s'écouler. En règle générale, un bilan positif est ressorti : un bon accueil, de bons échanges, une bonne gestion de la durée de l'activité, des enfants intéressés par l'activité... avec parfois quelques problèmes de discipline à résoudre.

Télécharger le PEDT sur dissay.fr à la rubrique *Jeunesse, éducation et solidarités*, le secteur *enfance jeunesse*.

École maternelle, opposition à la fermeture de classe

En raison d'une légère baisse d'effectif à la rentrée 2018, la municipalité et l'équipe enseignante ont appris, le mardi 6 juin, qu'une fermeture de classe était envisagée pour la rentrée scolaire prochaine. Le CTSD (comité technique spécial départemental) se réunissant le lundi 11 juin au rectorat pour statuer, les élus et les parents d'élèves se sont mobilisés le jeudi 8 juin dans la soirée, en présence de la presse, pour manifester contre cette fermeture afin de maintenir un enseignement de qualité. Une fermeture avec 108 inscrits (chiffre connu au 12 juillet) correspond à 27 élèves répartis en 4 classes, sachant que d'autres inscriptions arrivent régulièrement pendant l'été.

Une délégation de parents et d'élus a été reçue au Rectorat. Malgré cette mobilisation, le couperet est tombé : la fermeture de classe est notifiée pour la rentrée scolaire prochaine.

Cette décision a été prise très rapidement et sans concertation, une méthode inhabituelle qui n'a guère été appréciée à Dissay : le conseil municipal du 11 juin s'est opposé par un vote unanime à cette fermeture et le Maire a sollicité un rendez-vous auprès du DASEN afin que celui-ci revienne sur sa décision.

Accueil jeunes et accueil de loisirs : un projet commun pour les vacances de Printemps

Du 17 au 20 avril, l'accueil jeunes de la Mourauderie et l'accueil de loisirs de Puygremier ont réalisé un projet en commun. Un programme riche en activités a été concocté par les équipes d'animation des deux accueils.

Une initiation au graffiti leur a été proposée au skate parc en présence de Djam, de l'association Joke box. Ils ont ainsi pu graffer leur nom sur les modules et laisser ainsi une trace de leur passage.

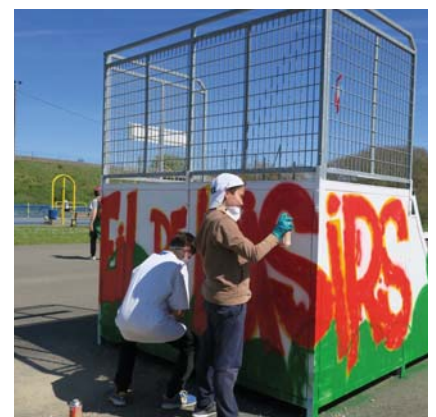
Au programme également, une initiation à l'écriture du rap et du slam, du hip hop et du beatbox Loop lors

d'ateliers encadrés par des membres de l'association Otam.

Afin de bien terminer la semaine, un spectacle a été organisé le vendredi soir en présence des parents. Les jeunes de l'accueil de la Mourauderie et les enfants de l'accueil de loisirs ont pu ainsi mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris dans les différents ateliers pendant ces cinq jours. Les danseurs de l'association Otam sont venus faire une démonstration de freestyle en fin de spectacle, rejoints au cours de leurs prestations par les jeunes Disséens.

Une semaine bien remplie et riche en

découvertes qui a permis aux deux accueils de se rencontrer et échanger autour d'un projet commun. A recommencer sans modération.



La science pour les plus jeunes avec l'Espace Mendès France

La convention passée entre la mairie de Dissay et l'Espace Mendès-France de Poitiers, prévoit que cet établissement intervienne auprès de tous les publics. C'est ainsi que des médiateurs scientifiques se déplacent désormais régulièrement dans les écoles ou à l'accueil de loisirs.

Des mathématiques pour l'école maternelle : les 6 et 9 mars derniers était proposé aux enfants de l'école Tony Lainé un atelier « Tangrams », pour travailler la représentation dans l'espace : manipuler, chercher, raisonner, puis, un atelier « engrenages » qui permet de familiariser les enfants avec la construction et le mouvement.

Quatre activités pour l'accueil de loisirs de Puygremier :

- Le 21 mars, « *Spectacul'air* » : un spectacle qui présente les grandes propriétés de l'air avec des expériences ludiques et originales afin de comprendre pourquoi l'air chaud est plus léger que l'air froid, les déplacements de l'air...
- Les 2, 16 et 23 mai, trois ateliers en groupes : « *le secret des dinosaures* » avec une partie théorique et une partie pratique où les enfants recherchent des petits fossiles dans des blocs d'argile, une approche du métier de paléontologue ; « *petite graine deviendra verte* », pour apprendre quelles



sont les conditions qui permettent à la plante de pousser, décrire le cycle des végétaux, faire pousser et entretenir un végétal ; « *petit train des planètes* », un atelier pour découvrir certains aspects du système solaire (température, nature du sol, taille...).

Le 27 avril, dans le cadre de la semaine de l'instant polar, les élèves de CM2 ont pu bénéficier de deux animations. Antoine les a emmenés sur la « scène de crime », installée au gymnase et a expliqué aux enfants les techniques d'investigations utilisées par les services de la gendarmerie et de la police scientifique. En alternance, ils ont aussi

recherché des empreintes digitales déposées sur une canette de jus de fruit avec le matériel nécessaire utilisé par la police scientifique. Après une recherche méticuleuse, ils ont découvert les empreintes de... Quentin, l'animateur.

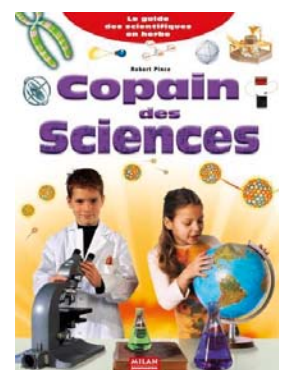
Le 15 mai, dans le cadre de la semaine de la santé organisée par l'équipe enseignante de l'école Paul-Émile Victor, les enfants ont participé à un quiz sur le thème de la santé.

Des plus jeunes aux plus grands, la culture scientifique pour tous devient partie intégrante de la programmation culturelle pour les années à venir.

Des élèves en route vers le collège

Cette année, la municipalité a offert aux 52 élèves de CM2 qui vont entrer en 6^e, en septembre, un livre sur les sciences : « *Copain des sciences* ». Ce guide pour les scientifiques en herbe permettra aux futurs collégiens d'aborder les sciences de façon simple, en s'appuyant sur des éléments de la vie de tous les jours et sur des expériences faciles à réaliser.

Comme tous les ans, la remise des livres s'est accompagnée d'un goûter préparé par l'équipe du restaurant. Bon vent à ces jeunes Disséennes et Disséens pour leurs années collège.



CCAS, une nouvelle action : la bourse au permis de conduire

Le Centre Communal d'Action Sociale de Dissay poursuit sa politique d'aide et d'accompagnement auprès de ses habitants.

Le permis de conduire automobile constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Mais cela représente un coût que certains jeunes et leurs familles sont dans l'incapacité de prendre en charge.

Pour aider ces jeunes à obtenir le permis de conduire, le CCAS de Dissay a mis en place une « bourse au permis de conduire ». Ce dispositif consiste à prendre en charge une partie du coût.

Pour en bénéficier, il faut respecter certains critères : être âgé de



18 à 25 ans, être domicilié à Dissay depuis plus d'un an, disposer de revenus inférieurs à 9 700 € par part fiscale, ne bénéficier d'aucun autre dispositif d'aide au permis (excepté le permis à 1 € par jour).

En contrepartie, le jeune qui est aidé s'engage à effectuer une activité sociale au sein de la commune de 70 heures, bénévolement.

Une convention de partenariat avec l'auto-école « Stop Auto

Conduite » de Dissay a été signée le 9 février.

Pour l'année 2018, le CCAS a décidé d'accorder deux bourses plafonnées à 1 500 € chacune. Les deux bénéficiaires ont débuté leur apprentissage à la conduite et travaillent dans les différents services de la collectivité : service technique, accueil de loisirs ...

Souhaitons leur bonne chance pour l'obtention de ce précieux permis !

L'Appui, une association travaillant pour l'insertion par l'emploi

L'Appui est connue pour « les jardins de l'Appui » mais savez-vous que cette association propose également une mise à disposition de personnel ? Vous avez des besoins pour le ménage, le repassage, le jardinage ou l'entretien extérieur de votre propriété, du gardiennage ou du petit bricolage...

L'Appui peut vous proposer des solutions sur simple appel téléphonique ou par mail afin d'établir des contrats souples, pour la durée de la mission. C'est une solution économique et solidaire qui favorise l'emploi local et l'insertion dans l'emploi.



Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés de retour à l'emploi, vous pouvez profiter de son aide. Il faut être demandeur d'emploi, et sous certaines conditions, des missions pourraient vous être proposées, en fonction de vos souhaits et de vos compétences.

N'hésitez pas à les contacter :
APPUI

3 Rue Claude Chappe
Site de Chalembert
86130 Jaunay-Marigny
05 49 62 02 95

contact@appui86.fr / www.appui86.fr



Plan canicule, adoptez les bons réflexes

En cas de forte chaleur, un numéro d'information est mis à votre disposition :

Canicule Info Service
0 800 06 66 66.

L'appel est gratuit depuis un poste fixe.

Vos référents de quartier sont également à l'écoute et restent mobilisés pour rendre visite aux personnes vulnérables.

12 000 € pour l'insertion

Disposant de fonds provenant d'une partie des actifs de l'association Val Vert Services, dissoute en 2017, la municipalité a décidé d'attribuer des subventions à des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion auprès de publics fragilisés, soit 5 000 € aux Jardins de l'APPUI, 5 000 € à la Mission locale d'Insertion du Poitou et 2 000 € à ÉCLAT.



Un nouvel été pour le camping du Parc**

Arrivé au terme de sa période de validité, la classification de notre camping nécessitait un renouvellement. L'audit, effectué par un cabinet indépendant, a attribué, à nouveau, deux étoiles au camping du Parc, pour une durée de quatre ans.

Pour améliorer l'accueil des touristes, des travaux ont été entrepris durant cet hiver. Dès le mois de février, les arbres situés à droite de l'allée menant au camping ont été abattus car ils présentaient des maladies. Cet espace offre désormais plus de possibilités pour un arrêt provisoire, en attendant de s'inscrire au camping. Il offrira plus tard, des places supplémentaires de stationnement pour les riverains du quartier.

Durant le printemps, de nombreux

travaux ont également permis d'améliorer les conditions d'accueil. Pour un coût de 7 000 €, ils ont en grande partie été réalisés par les agents du service technique. Les boiseries extérieures des bâtiments ont été enduites de lasure, des équipements ont été changés dans les sanitaires où des éclairages à LED ont été installés, les allées et les terrains de tennis ont été nettoyés et un appareil de climatisation assurera un plus grand

confort dans le local d'accueil.

Cette année, le camping est ouvert du 15 juin au 2 septembre 2018. L'accueil est assuré tous les jours de 8h à 21h30.

Quatre agents saisonniers ont été recrutés : Caroline, Céline, Hanane et Lucie sont employées en tant que chargées d'accueil.

Des coupe-files pour le Futuroscope et des billets d'entrée à tarifs réduits pour des sites touristiques de la Vienne (la planète aux crocodiles, la vallée des singes...) sont proposés aux touristes. Vous pouvez également en profiter dès cet été.

Renseignements à l'accueil du camping ou par téléphone au 05 49 62 84 29

Un chéquier 100 % disséen

A l'initiative de la municipalité, une rencontre a été organisée le 5 février 2018 entre les artisans et commerçants de la commune de Dissay, et les membres de la commission Développement économique, Commerce, Artisanat, et Tourisme.

Suite à cette rencontre, le projet chéquier de Dissay est né !

Une équipe de commerçants et artisans de la commune s'est ainsi regroupée lors de plusieurs réunions de travail, afin de mettre en place cette action, et de définir le contenu du chéquier.

Celui-ci a pour principal objectif de faire connaître les artisans et commerçants installés sur la commune, de promouvoir leurs activités et de

fidéliser la clientèle.

Pour cette première édition, une vingtaine de professionnels se sont associés au projet. Le chéquier de Dissay leur permet ainsi de s'exposer, et de proposer aux Disséennes et Disséens, des réductions, des bons d'achats, des cartes de fidélité. Ces tickets seront à détacher et à remettre au commerçant ou à l'artisan concerné, qui vous fera alors bénéficier de son offre.

Nathalie et Joël, photographes sur la commune (Un Autre Regard, sur la place de la Grand'Cour), ont l'expérience de ce type de document. Le groupe de travail des commerçants et artisans leur a donc naturellement



confié la création de la maquette et la réalisation du chéquier. Ce sera donc un produit totalement local.

2000 chéquiers seront édités. Ils seront distribués par les élus municipaux, au cours du 2^e semestre de cette année.

Regardez donc bien vos boîtes à lettres à partir de début septembre, et ne manquez pas l'opportunité de quelques bonnes affaires avant les fêtes, et surtout à côté de chez vous.

Un marché en fête, le 7 juillet

Cette année, et pour la première fois, la commune de Dissay a conventionné avec l'association des commerçants non sédentaires de la Vienne, afin de participer aux « marchés de la Vienne 2018 ». Cette animation se déroule sur 26 marchés du département, du 1^{er} juin au 7 juillet. Elle est l'occasion, en vous rendant sur votre marché, de gagner de nombreux lots lors de différents tirages au sort. Le premier lot est une voiture, mais, sont mis en jeu également : des salons de jardin (1 par marché) ; des trampolines ; des entrées dans les différents sites touristiques du département ; et pleins d'autres lots.

« Les marchés de la Vienne », son animateur, et sa roue de la chance se sont arrêtés sur notre commune le samedi 7 juillet dernier, toute la matinée. Cet évènement festif a été l'occasion de passer un bon moment de convivialité, au cours duquel les Disséennes et les Disséens ont pu, bien entendu, garnir leur panier des



bons produits des commerçants du marché, et pour certains d'entre eux, repartir avec un cadeau car de nombreux lots ont été distribués.

Cette matinée festive s'est terminée par un apéritif, offert par la municipalité et préparé par des commerçants de Dissay. Le tirage au sort a désigné l'heureux gagnant : Alain Bitaudeau, de Dissay.

Cette manifestation, qui aide à l'attractivité du marché, contribue aussi au dynamisme des commerces de Dissay. A renouveler donc l'année prochaine, préparez-vous, ce sera peut-être votre tour de chance.

Un tirage au sort départemental va désigner le gagnant du 1^{er} lot : une voiture.

Concept Piscines Abris



C'est le retour des piscines, aux abords de la RD 910, un espace de vente et de conseils : Concept Piscines Abris.

A côté de la laverie pour véhicules Lav'Car, Laurent Loiget a implanté sa société dans les anciens locaux de « Cheminée 86 ». Les lieux, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont été transformés pour présenter la nouvelle activité dans son intégralité. Différentes piscines sont exposées bien sûr, mais également tout l'environnement autour de la piscine : terrasses, abris, pergolas, aménagement paysager, équipements ; tout cela très joliment mis en valeur.

Concept Piscines Abris est ainsi en mesure d'imaginer, avec vous, votre projet

de piscine extérieure, puis de prendre en charge tout ou partie de la réalisation. Laurent, avec son expérience de plus de dix ans dans la profession, saura vous apporter les conseils nécessaires, et bien-vendus.

Ouvert depuis début mai, n'hésitez pas à aller visiter le magasin : Les Hauts de Montigny (vous accéderez à l'entrée depuis la route de Parigny).

Contact :

05 49 21 88 81 - 07 62 62 89 15

contact@conceptpiscinesabris.fr

Page facebook : Concept Piscines Abris by Laurent Loiget

C'Nuancé, un nouvel acteur du bâtiment

Christopher Nabineau n'a que 22 ans, mais déjà 6 ans d'expérience. Peintre en bâtiment, il a obtenu son diplôme en apprentissage dans l'entreprise Couleurs de la Vienne. Puis, trois années de contrats pour différents artisans du département, ainsi qu'une expérience de la vente chez Bricomarché à Châtelleraut, le font réfléchir à son avenir : « *Mes employeurs me faisaient confiance. Ils me laissaient prendre en charge mes chantiers, mes ventes, en totale autonomie. Alors pourquoi ne pas me mettre à mon compte ?* ». Finalement, c'est une rencontre professionnelle qui va déclencher le processus. Travaillant pour la société Concept Déco, de Fontaine-le-Comte, il sympathise avec le dirigeant qui le pousse à créer son entreprise. En fin d'activité, il lui propose d'acheter une partie de son matériel. Avec son aide et celui de la Chambre des Métiers de la Vienne, Christopher met le pied à l'étrier en créant sa société en février de cette année.

« *Je réalise tous travaux de peinture intérieure ou extérieure, de façade comme de*



sol, mur ou plafond, en neuf ou en rénovation. Je complète mon offre avec les revêtements et les enduits de murs et de sols. Je propose également du démoissage et du nettoyage de toiture »

Christopher apprécie la diversité dans son travail et les échanges avec les clients, et surtout, l'organisation qui lui permet d'apporter le soin et la qualité nécessaire pour bien faire son métier.

Pour contacter Christopher,

06 11 42 28 06 - c.nuance@hotmail.com

Facebook : C.Nuancé

La Sophrologie : c'est possible à Dissay

Depuis ce début d'année, Maryline Cottet propose ses services de sophrologue à Dissay. Diplômée de l'Institut de Formation à la Sophrologie de Paris, elle a passé une grande partie de sa carrière professionnelle dans des établissements de soins tel que des EHPAD, des ESAT, ou des Foyers Logements. Alors, aider l'autre, lui apporter du réconfort, du bien-être, c'est dans son ADN. Elle a donc cherché différentes solutions, thérapies ou techniques, pour soulager les personnes qu'elle accompagnait. « *En tant que directrice d'EHPAD, j'ai proposé aux résidents de suivre des séances de sophrologie. Les résultats ont été étonnants pour de nombreux participants, et j'ai donc instauré cette pratique dans l'EHPAD que je dirigeais* ».



Petit à petit, cette technique de soin l'a captivée. A tel point que, début 2017, elle décide de se lancer dans une reconversion qui la passionne. Un an d'études et d'apprentissages approfondis, et elle peut désormais proposer ses services. Elle effectue ses consultations de sophrologie à son cabinet, au domicile des patients, ou directement dans les structures ou les entreprises. Elle travaille avec la personne, en individuel, mais propose également des séances de groupe.

Maryline COTTET, sophrologue :

274 rue de la Jardelle

07 61 76 94 84.

maryline.cottet@gmail.com

Éloïse Gabé, une nouvelle ostéopathe

Depuis le 15 juin dernier, Dissay retrouve une spécialité paramédicale déjà exercée dans le même lieu. Au 126 de la rue du Clos-Belhoir, c'est maintenant Éloïse Gabé qui propose ses compétences. Mais laissons-la se présenter : « *Je suis diplômée du collège d'ostéopathie « Sutherland » de Bordeaux depuis 2014, après cinq années d'études. Mais j'ai souhaité aller plus loin, et acquérir une spécialité supplémentaire, en lien avec ma seconde passion : les animaux. J'ai donc suivi un cursus de trois ans à l'Institut de Formation d'Ostéopathie Animalière de Tarascon-sur-Rhône, et validé ainsi une deuxième spécialité.* »

Deux métiers différents qui imposent une gestion rigoureuse. Le temps de semaine, du lundi au vendredi, de 9 heures à 20 heures, sera consacré aux personnes, dans le cabinet. Pour les animaux, ce sera le samedi, et uniquement au domicile des propriétaires.

Après des déplacements dans les Landes et à Bordeaux, Éloïse cherchait à s'installer. Des liens familiaux l'ont amené à chercher vers Poitiers, et le hasard a fait qu'elle a trouvé le local de la rue du Clos-Belhoir. « *Lorsque j'ai visité ce cabinet, je me suis dit : c'est là que je veux m'installer ! Depuis, j'ai commencé à découvrir la commune et ses habitants, et j'apprécie l'accueil que je reçois.* »

Depuis, elle alterne entre les contacts avec les professionnels de la santé et ses premiers rendez-vous. « *J'ai la chance de reprendre derrière une collègue ostéopathe, donc les patients sont déjà familiarisés aux méthodes douces que je privilégie toujours dans un premier temps. Je reçois des patients de tous âges, du nourrisson aux séniors, de toute morphologie, et une séance dure en moyenne 45 minutes. Je souhaite, toujours, conserver du temps pour l'échange avec le patient.* »



Eloïse nous précise également que les consultations sont uniquement sur rendez-vous, et que ses horaires seront adaptés en fonction de l'urgence médicale.

Pour plus d'infos ou prendre rendez-vous
Éloïse Gabé
126 rue du Clos Belhoir (en contrebas de la place de la Grand Cour)
06 63 33 76 21
elogabe.osteo@gmail.com

La carrosserie Benjamin Quereux refait une beauté à votre véhicule

Que votre véhicule soit à deux ou quatre roues, un petit choc ou une égratignure sont très vite arrivés. Petits ou gros dégâts, Benjamin se propose donc pour effectuer tous travaux de carrosserie et de peinture, afin de remettre votre véhicule dans son état d'origine. En effet, titulaire d'un BEP, d'un Bac pro carrosserie/réparation, d'un CAP peinture et d'un Certificat de Qualification Professionnel en carrosserie/peinture/mécanique, cet artisan semble avoir toutes les clés en main pour vous satisfaire. Son parcours professionnel l'a entraîné dans différents garages, à Niort, Angoulême, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, et... Dissay.

« *J'y ai découvert des amis et une ambiance qui me font rester. Et lorsque j'ai décidé de me mettre à mon compte,*



naturellement, c'est ici que j'ai pensé installer mon activité. »

Licencié au CSD Foot, il y a ses amis... et ses premiers clients. Le bouche-à-oreille a fait le reste pour développer sa clientèle.

L'activité de carrosserie et peinture est complétée par un service de nettoyage intérieur et extérieur de votre véhicule.

Vous trouverez
l'EIRL Carrosserie Benjamin Quereux au 554 bis
Chemin des Meuniers
(en face de Brico Dépôt).
Contact 06 29 46 44 16
benjamin.quereux@orange.fr

Un horticulteur sur le marché

Vous l'avez certainement rencontré un samedi matin. Benoit Dhaene est le benjamin de l'équipe des commerçants non sédentaires du marché. Titulaire d'un CAP, d'un BEP, et d'un BAC PRO Aménagement paysager, diplômé des apprentis d'Auteuil, il est surtout passionné des espaces verts, et la 2^e génération d'une entreprise d'aménagement paysager, qui existe depuis 1992. Benoit Dhaene a créé son entreprise, il y a un an, afin de prendre définitivement la suite de son père, le jour venu. Il propose à la vente des arbustes d'ornement, des plantes fleuries de saison et quelques arbres. D'autres plants peuvent être commandés.

Vous n'avez pas la main verte, ou sim-

plement envie de faire autre chose que d'entretenir vos espaces, l'entreprise de Benoit Dhaene propose des contrats annuels, en service à la personne, donc éligibles au crédit d'impôts : tonte de pelouse, taille d'arbustes, création d'espaces verts, de bassins et petits terrassements.

Benoit Dhaene
Sur le marché de Dissay,
tous les samedis
06 72 63 99 34.





Centre-bourg, *les travaux en perspective*

Le projet de réaménagement du Centre-bourg vient d'entrer dans une nouvelle phase : le cabinet d'architecture et d'urbanisme Sophie Blanchet a produit l'avant-projet définitif. Grand Poitiers Communauté urbaine a lancé les appels d'offres pour les différents lots du marché. Des entreprises se sont positionnées et les services concernés ont analysés les différentes offres. Le

choix définitif des entreprises se fera en commission d'appel d'offres, le 18 juillet. Après un délai laissé pour d'éventuels recours, les entreprises retenues se retrouveront pour les premières réunions qui auront pour ordre du jour le planning du chantier et le plan de circulation provisoire.

Les travaux débuteront à l'automne pour une durée estimée entre 12 et 18 mois.

Sont également impliqués dès à présent la Direction des routes du Département (la levée des platanes et la rue de l'église sont des voiries départementales), mais aussi les services des bâtiments de France et de l'archéologie préventive. Entre le château, classé et l'église, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, c'est évidemment un secteur où les travaux doivent répondre à des critères de respect du bâti ancien. Dans ce cadre, un diagnostic architectural de l'église est en cours. Il va permettre d'orienter les travaux à réaliser à proximité, notamment en ce qui concerne l'écoulement des eaux pluviales, pour conforter le bâti.

Du parking devant l'école élémentaire, à la liaison entre l'ancien presbytère et la mairie pour créer, plus tard, les jardins de la mairie, sans oublier évidemment la rue de l'église et l'aménagement de la place Pierre d'Amboise, chaque lieu a été étudié et discuté, entre élus et techniciens pour affiner le projet. Plus de détails à venir dans un Dissay Infos spécial Centre-bourg.



Le futur centre-bourg dessiné avec les habitants

Le 23 juin, après le marché, les Disséennes et Disséens étaient invités à participer à un atelier de modélisation du futur centre-bourg. Dans la lignée de ce qui se passe au 83 rue de l'église, l'espace repère, un groupe d'habitants, a participé, avec les élus, à un atelier, pour tracer les contours du futur centre bourg.

A proximité de la Poste, un drapeau symbolisait l'emplacement futur du monument aux morts. Avec des pochoirs et de la peinture, sont apparus « le mail » devant les commerces, la route au milieu de la place, les cheminements piétons le long du château et de la rue de l'église, mais aussi les points de vue sur le château et l'église matérialisés par deux fauteuils déplacés lors de la déambulation. La végétalisation et

l'emplacement des arbres futurs ont été symbolisés par des branches.

Les habitants présents ont notamment apprécié de retrouver des trottoirs plus larges, d'envisager une circulation apaisée et un bourg plus tranquille et accueillant. « *Le bourg doit être partagé et ne pas être accaparé par les automobilistes pressés qui ne veulent que le traverser* » ont affirmé certains riverains présents.

Les commerçants du marché ont pu visualiser, au moyen d'une exposition, la manière dont ils pourraient s'organiser à l'avenir et réfléchir à leurs futurs emplacements.

Les architectes de la mission participative, Élise Macaire et Franck Buffeteau, ont pointé les éléments d'architecture remarquables dans



l'habitat, l'importance de la végétalisation rue de l'église et des mobiliers urbains tels que les bancs modernes en fer forgé.



Pour embellir ce centre-bourg et le rendre plus agréable, les matériaux de voirie utilisés seront surtout du béton lavé, des dallages devant les commerces et l'entrée du château avec des tailles différentes pour symboliser les lieux, ainsi que des calades pavées qui guideront le cheminement. Quelques tilleuls abîmés seront enlevés et remplacés par des arbres plus aérés et fleuris. Les arbres remarquables seront protégés et mis en valeur.

Cette journée d'échanges et d'information, sous le soleil et dans la bonne humeur, a été très appréciée par les habitants de toutes générations.

L'Espace repère : la « maison » du projet

Dès l'origine du projet, des habitants de Dissay, riverains de la rue de l'église, mais aussi d'autres quartiers, se sont mobilisés pour participer aux réflexions autour de ce projet. Des rencontres régulières au 83 rue de l'église, des ateliers, ont permis de réaliser un important travail de mémoire pour retrouver l'historique du bourg.

Ces éléments serviront, en particulier pour illustrer le chemin de découverte du bourg.

Partant du principe que les habitants sont les meilleurs connaisseurs de leur territoire, au fil des derniers mois et en parallèle du travail des élus, ces habitants ont amendé le projet.

Le cabinet d'architecte a tenu compte de ces remarques et a fait évoluer en conséquence le dossier. Symbole du projet, ce lieu continuera à être la maison des habitants impliqués, il servira également dans quelques mois pour les réunions de chantiers entre élus, personnels de la mairie et représentants des différentes entreprises.

La rénovation des réseaux se poursuit

L'installation des réseaux d'alimentation en eau du bourg de Dissay a débuté entre les deux guerres mondiales. Pour l'assainissement collectif, le réseau s'est développé rapidement dans les années 1950. Sur certains secteurs du bourg de Dissay, aucun remplacement n'a été fait depuis, et il y avait donc une absolue nécessité à entreprendre des travaux lourds dans le centre, avant son réaménagement. Ce programme de renouvellement ou de réhabilitation répond donc à deux objectifs : sécuriser l'alimentation en eau des habitants de Dissay pour les décennies à venir et leur assurer un assainissement conforme à ce qui est désormais attendu par tous. Il a débuté en 2016 par la rue de l'Église et s'est poursuivi en 2018 sur deux nouvelles rues.

Rue des Lordières

A partir du 13 février, dans le tronçon de la rue des Lordières (route



de Saint-Georges-lès-Baillargeaux) allant de la place Pierre d'Amboise à la place de la Grand'Cour, une canalisation d'eau neuve a été posée. Pour l'assainissement, c'est la méthode du chemisage qui a été choisie. Après un hydrocurage, à partir d'un regard, une chemise est lancée dans la canalisation. La phase suivante consiste à faire polymériser la résine grâce à une circulation d'eau chaude ou de vapeur dans la gaine. La chemise prend alors la forme de la canalisation et la rend étanche.

Ces travaux financés par la Commune de Dissay ont été mis en œuvre par Eaux de Vienne - SIVEER, assurant désormais les compétences en eau et assainissement.

Coûts

Assainissement : 28 732 euros

**Réseau d'eau potable :
82 000 euros**

Rue du Parc



A partir du 12 juin, des travaux ont aussi été entrepris sur la rue du Parc. Ils ont également permis de renouveler une canalisation d'alimentation en eau potable datant des années 1960. Le choix a été fait d'en profiter pour enfouir les réseaux d'électricité et de téléphone. Les poteaux vont donc disparaître sur ce secteur situé dans la zone de réaménagement du centre-bourg. Parallèlement, des fourreaux ont été posés pour les besoins liés à l'éclairage du parking, bientôt transformé.

Coûts

Réseau d'eau potable : 36 000 euros

**Réseaux électrique et téléphone :
63 000 euros**

Renforcement du pont de Barquinha

Le Pont de Barquinha, sur le Clain, ainsi que les ouvrages en maçonnerie permettant le passage de l'eau en cas de crue, sous la levée des platanes, sont en travaux, cet été.

Il s'agit de conforter les bases du pont par la mise en œuvre d'enrochements. Des travaux de reprise des entablements béton ainsi que le nettoyage des maçonneries des piles de l'ouvrage sont également programmés.

Pour les passages d'eau sous la levée des platanes, les travaux réalisés concerneront le nettoyage des maçonneries, l'enlèvement de la végétation, la remise en place de pierres déstabilisées et le rejointoiement de parties d'ouvrage.

Pour le pont de Barquinha, l'accès du chantier se fera par des barges, à partir du terrain situé entre le Clain et la voie ferrée. Il y aura peu de gêne

pour la circulation. Pour les travaux sur les passages d'eau, sous la levée des platanes, une circulation par alternat sera nécessaire afin d'éviter le passage d'engins sur la piste cyclable.

Ces travaux représentent un coût de 159 000 euros TTC, entièrement à la charge du Conseil départemental de la Vienne.

Bois de Chaume Les travaux de voirie sont achevés



Certains travaux sur notre commune ont été largement moins visibles que ceux de la rue des Lordières ou de la rue du Parc. C'est le cas, par exemple, de ceux réalisés au printemps, dans le lotissement du Bois de Chaume. Une partie de la voirie du lotissement avait déjà été refaite en 2015. C'est donc dans la continuité qu'une canalisation a été remplacée. Après un rabotage de la partie centrale de la chaussée,

un nouvel enrobé a été appliqué en maintenant un caniveau central pour l'écoulement des eaux pluviales. Enfin, aux entrées de propriétés, des bordures en calcaire ont été reprises à l'identique, pour garder au quartier son caractère naturel.

Coût :
Reprise de la canalisation d'eau potable : 33 000 euros
Reprise de la voirie : 53 000 euros

Les trottoirs, des espaces à préserver

Dans le cadre des travaux effectués par les commissions "voirie" de la commune et de Grand Poitiers, des réflexions sont menées désormais systématiquement avec la commission communautaire Accessibilité pour permettre, autant que possible, le cheminement des personnes à mobilité réduite. Au moins un des trottoirs doit répondre aux normes d'accessibilité : largeur minimum, pente faible, pose de bandes podotactiles indiquant aux malvoyants un passage pour piétons... C'est, par exemple, ce qui a été réalisé rue de Chaix l'an passé.

L'occasion de rappeler également une simple règle de civisme et aussi l'article R417-10 du Code de

la route : *"Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons"*.

Les trottoirs sont donc réservés à la circulation des piétons, des landaus ou poussettes et des personnes à mobilité réduite. Pour le stationnement des voitures, il faut donc utiliser les cours et jardins privés, les places de stationnement ou la voirie, si cela ne présente pas de danger pour la circulation. Un dernier rappel : les containers à ordures doivent être impérativement rentrés après la collecte pour ne pas obstruer les trottoirs !

Entretien de la voirie qui fait quoi ?

Depuis le transfert de la compétence voirie à la communauté urbaine de Grand Poitiers, les services communautaires interviennent pour certains travaux et dans certaines rues, sur les espaces collectifs.

Interventions de Grand Poitiers Communauté urbaine :

- Tout ce qui relève du broyage et du fauchage sur les voies communales
- Les réparations des nids de poule
- La signalisation routière
- La peinture routière
- L'éclairage public

Interventions de la mairie de Dissay :

- Les chemins ruraux
- La propreté sur les trottoirs
- Les espaces verts

Pour l'entretien des abords de la voirie municipale, Grand Poitiers effectue une fauche de sécurité à partir de mi-mai, en bordure des voiries, sur une largeur de 1,50 mètre, avec une hauteur de 10 cm. Un nouveau passage pourra être fait en cas de nécessité dûe à la sécurité. Une fauche complète des bas-côtés et des talus sera également faite à partir de la mi-septembre.

Bien sûr le Conseil départemental a conservé la gestion de la voirie départementale (à Dissay les routes départementales 4, 15 et 85). Certains espaces collectifs sont également de la compétence des bailleurs sociaux puisque compris dans la propriété privée de ces organismes.

Toutes les demandes de quelque nature que ce soit doivent être déposées auprès de l'accueil de la mairie, qui les fait remonter, si nécessaire, via un logiciel, auprès de la Communauté Urbaine.



La Trame Verte et les pollinisateurs, un enjeu majeur pour l'avenir

Dissay bénéficie, en 2018, d'un projet de la Région Nouvelle-Aquitaine, porté par Grand Poitiers et mis en œuvre par la Ligue de Protection des Oiseaux de la Vienne (LPO). C'est également le cas de cinq autres communes de Grand Poitiers.

Cette opération prend la suite d'actions menées à Dissay, en faveur de la biodiversité, depuis 2015, avec l'ancienne Région Poitou-Charentes. Grands et petits ont pu participer aux plantations de haies participatives et

pédagogiques, sur les abords de la Voie romaine, pour restaurer des corridors écologiques et reconstituer ainsi une trame verte.

Entre septembre 2018 et juin 2019, la municipalité de Dissay, avec la LPO, va décliner ces actions en :

- un volet pédagogique qui se traduira par des temps d'échanges avec les habitants et un recueil d'idées sur les plantations de haies et l'accueil des pollinisateurs mais également trois interventions sur

deux classes, à l'école Paul-Émile Victor.

- un volet opérationnel associant élus, agents de la commune, élèves, parents, enseignants, acteurs du monde associatif, et plus globalement tous les volontaires pour des plantations participatives de haies visant à restaurer des milieux qui ont été détruits.

Financement
Grand Poitiers 8 025 euros
Dissay 3 000 euros

La gestion du coteau des Pendants pérennisée

Depuis 2009, la gestion écologique du site classé en ZNIEFF* du coteau des Pendants a été confiée au Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN). Celui-ci s'est toujours appuyé sur un groupe de bénévoles locaux : "Dissay Nature". Les actions menées sur ce lieu remarquable



vont désormais bénéficier d'appuis supplémentaires.

En effet, les co-gestionnaires (le CREN et la commune de Dissay) viennent de signer une convention de partenariat, pour quatre années, avec Grand Poitiers Communauté urbaine, pour entrer dans le Parc Naturel Urbain. Cette convention a pour but de globaliser les actions sur les espaces naturels repérés sur le territoire de la communauté. Elle fixe les modalités permettant la mise en œuvre du programme : assistance technique, acquisition foncière, gestion et mise en valeur du site... Les financements font l'objet d'une discussion annuelle.

De plus, pour l'année 2018, La Région Nouvelle-Aquitaine a reconnu la richesse

botanique et le paysage remarquable de la vallée et du coteau des Pendants et participe donc au financement des actions engagées par le CREN : le débroussaillage, la fauche raisonnée, le broyage et l'éco-pastoralisme.

* Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.

Financement
Coût 3 525 euros
Région Nouvelle Aquitaine : 1762.50 euros, soit 50%
Grand Poitiers : 881.25 euros, soit 25%
Dissay : 881.25 euros, soit 25%

Important, notez bien la date de la journée citoyenne pour l'environnement à Dissay : le samedi 29 septembre 2018.

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Le samedi 16 juin, dans le cadre de l'Agenda 21, une première rencontre au cœur d'un jardin amateur s'est tenue à Dissay, à l'initiative du CPIE* Seuil du Poitou. Cette animation régionale est l'occasion pour les jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement, de partager leurs savoirs, leurs expériences et leurs techniques de jardinage au naturel.

Ainsi, le jardin partagé de l'association Le Haricot magique, à Dissay, a accueilli une cinquantaine d'amateurs ou de curieux, dans un jardin sans pesticides, ni engrais chimiques, avec une attention particulière pour la gestion du sol, de l'eau et de la biodiversité. Jacky Debin et son groupe de passionnés ont fait découvrir le paillage, le compostage, l'utilisation des insectes auxiliaires,



les associations de plantes et les cultures par rotation.

Cette journée a constitué un temps fort de convivialité et d'échanges autour du jardin au naturel et du

rucher du Haricot magique, un moment privilégié pour créer du lien entre les habitants.

*Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Le cimetière des pratiques plus saines et respectueuses

Au-delà d'un lieu de recueillement et de respect de la mémoire d'un parent ou d'un défunt proche, le cimetière est un endroit qui se prête naturellement, dans certains pays, aux promenades en raison de la quiétude du lieu, idéal pour qui recherche le calme et la sérénité.

En France, les allées empierrées et l'emploi massif de produits chimiques ont longtemps été la solution pour l'entretien de ces espaces publics.

Cela s'est fait en ignorant largement les effets sur la santé humaine et sur l'environnement. Les habitants avaient un sentiment de propreté, d'efficacité, en ignorant l'ampleur de la pollution et les ravages générés par les nitrates et les pesticides.

La réglementation interdit désormais l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'espace public. Le passage à une gestion différenciée est donc incontournable, non seulement pour

respecter la loi, mais surtout pour protéger la santé de tous et laisser aux générations futures un environnement sain.

Pour éviter le désherbage chimique, l'enherbement des allées a été choisi comme une alternative économiquement viable et écologiquement intéressante. Un plan d'intervention annuel est mis en place et s'adapte aux conditions climatiques. L'équipe du service technique chargée des espaces verts entretient mécaniquement les allées, contre-allées, pelouses, arbres et arbustes.

Quant à l'espace privé, tombes et inter-tombes, l'entretien est du ressort des familles.

Ainsi, la commune adapte les pratiques de ses agents et souhaite, avec les familles, donner un nouveau visage à notre cimetière, dans le respect dû aux défunts.





Agenda 21 de nouvelles actions en 2018

L'Agenda 21 de Dissay propose des actions désormais récurrentes comme le Forum vert, la plantation de haies, la journée de citoyenneté. Et, pour poursuivre cette démarche en faveur du développement durable, d'autres actions vont voir le jour cette année :

- Une troisième boîte à livres est en cours de construction par les jeunes de l'accueil de la Mourauderie. Elle sera installée durant l'été, à proximité de la salle polyvalente.
- Pour compléter l'aménagement de la plage, quatre équipements sportifs pour adultes seront installés prochainement :

un marcheur double, une balancelle, un combiné push-pull et une cavalcade. La plage sera donc, encore plus, un lieu de loisirs pour tous, enfants et adultes.

- **Un marché de producteurs locaux** vous sera proposé, le mercredi 22 août, devant la salle polyvalente. Au moins quinze producteurs seront présents. Vous pourrez dîner sur place après avoir concocté votre repas auprès de ces adhérents du réseau « Bienvenue à la ferme ». Des barbecues et une buvette seront à votre disposition.

- Favoriser la filière bio dans la restauration scolaire en introduisant davantage de produits labellisés.
- Favoriser le regroupement des professionnels de santé dans une maison de santé à proximité du pôle médical déjà existant.
- Créer et valoriser des jardinières partagées ouvertes à la cueillette. Avec les disséens intéressés, la commune installera des carrés potagers qui seront agrémentés et gérés par des riverains.
- Favoriser l'achat de composteurs collectifs.

Des Jardinières participatives, au ras des pâquerettes

L'Agenda 21 local concerne tous ceux qui souhaitent engager des actions durables. C'est le cas de l'équipe enseignante de l'école maternelle Tony Lainé. Pour que les petits disséens puissent planter, cultiver et connaître les espèces végétales et leur cycle de vie, des jardinières ont été réalisées. Elles sont le fruit d'un travail collaboratif entre l'équipe enseignante de l'école, les parents d'élèves, le service technique de la commune. Les parents

d'élèves se sont retrouvés un samedi matin pour fabriquer ces jardinières. Elles ont ensuite été installées par les agents du service technique. Les enseignants ont alors planté des fruits, des légumes ou des aromatiques dans ces jardinières, placées devant chacune des classes. Elles ont été prévues pour être à la hauteur des enfants : au ras des pâquerettes. Chacun peut ainsi, chaque jour, voir la croissance des végétaux !



Produits d'entretien au naturel, un atelier instructif

Le 30 mai, 17 personnes ont suivi avec intérêt l'atelier proposé et animé par le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement). Les échanges ont été riches. Chaque

participant a fabriqué de la lessive et un nettoyant/désinfectant multi-usage. Chacun est reparti avec des échantillons des produits fabriqués et un livre de recettes !



Gratiféria, succès de la seconde édition

Cette foire gratuite s'est déroulée dans la salle polyvalente. Un public nombreux est venu participer à cette manifestation. Chacun a pu apporter des objets dont il n'avait plus l'utilité

ou prendre des objets, tout cela sans avoir à déboursier un centime. Les objets échangés ont ainsi retrouvé une deuxième vie !



22 août, un premier marché de producteurs à Dissay

La municipalité organise, pour la première fois, un marché de producteurs, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le réseau des producteurs « Bienvenue à la ferme ». Ce marché sera l'occasion d'une belle soirée estivale : vous y retrouverez au moins 15 stands proposant des produits locaux et vous pourrez échanger avec les producteurs. Vos achats effectués, vous pourrez les emporter, ou, encore mieux, les déguster sur des tables prévues à cet effet, après avoir composé votre menu. Des associations de la commune assureront une buvette et la cuisson de vos aliments au barbecue.

Lors de cette soirée, le groupe « Radio Thrakia Orchestre » assurera une animation musicale festive, aux sonorités des fanfares des Balkans.



**Une belle occasion
de détente et de découverte
des produits locaux !**

**Mercredi 22 août à partir
de 18 heures**

**sur l'esplanade du 14 juillet
(devant la salle polyvalente)**

Forum Vert

Malgré une météo défavorable, le troc plantes a bien eu lieu dans une salle de l'école élémentaire. Les participants ont été nombreux à échanger des plants de légumes ou de fleurs et chacun a fait part de ses conseils pour le bien-être de ces végétaux. Des associations (C.P.I.E, Cultivons la biodiversité, le haricot magique) ont aussi fait partager leurs connaissances et répondu aux questions des visiteurs. Une exposition sur les gestes pour réduire le gaspillage était aussi proposée par Grand Poitiers.



L'instant polar à Dissay, tous les publics au rendez-vous

Du 23 au 28 avril 2018, Dissay a vécu au rythme du polar. Ce genre littéraire de plus en plus apprécié du public tenait plus qu'un salon, puisque ce fut une semaine entière d'animations qui était proposée. 1 500 entrées aux différents événements ont été comptabilisées, des passionnés aux élèves des deux écoles de Dissay.

Le mérite revient tout d'abord à l'association L'Instant polar, regroupement d'auteurs, bibliothécaires, lecteurs, qui ont organisé, en relation étroite avec la mairie, l'édition 2018.

L'inauguration, officielle mais décalée, avec l'aide du TACO, a vu la place Pierre d'Amboise se renommer temporairement, le lundi 23 avril, en place Nestor Burma. Une conférence le mardi à la Médiathèque, a permis aux participants de découvrir une petite histoire du polar. Le mercredi, les élèves de quatre classes ont mené l'enquête, à la manière du « *Nom de la rose* », dans les rues et chez des commerçants complices. Le jeudi et le vendredi, les élèves des deux écoles recevaient les

stars de la littérature jeunesse : Luc Turlan, Laurent Audoin et Geoffroy de Pennart. En soirée, les adultes pouvaient rencontrer Denis Robert, après avoir vu le film « *L'enquête* », qui raconte sa recherche de la vérité dans l'affaire Clearstream, ou encore participer à une conférence sur l'X de Dissay, un cadavre retrouvé dans le Clain, qui n'a toujours pas d'identité, malgré les efforts de Michel Sapanet, médecin légiste et écrivain et Pierre Fronty, odontologiste, tous deux présents à Dissay.

Enfin, le samedi, ce fut le salon littéraire qui a séduit 700 personnes, familles disséennes ou amateurs venus de bien plus loin et 24 auteurs ravis des échanges avec le public. Le maître mot de ce salon aura été convivialité, tant chacun a pu échanger facilement avec l'auteur de son choix, sans obligation d'acheter. Pourtant beaucoup l'on fait, car 850 livres ont été vendus durant la journée, faisant aussi de ce salon un rendez-vous important sur le plan économique, que la librairie Gibert de

Poitiers, partenaire de l'association, avait préparé depuis longtemps.

Le public a également eu la possibilité de visiter l'exposition « Scène de crime » et de profiter des explications de deux animateurs scientifiques de l'Espace Mendès-France, de Poitiers, dans le cadre de la convention signée avec la mairie de Dissay.

L'association L'Instant polar, qui a conventionné pour trois ans avec la mairie, s'est déjà tournée vers L'édition 2019. Des contacts avec des auteurs et de nouveaux partenaires se sont déjà tenus. Rendez-vous du 29 avril au 4 mai 2019.



Vos rendez-vous de l'été, c'est jusqu'à fin septembre !

Exposition, sport, concerts, sorties nature, spectacles et festivités de l'été vous sont déjà proposés depuis le mois de juin. Mais il reste encore de nombreuses occasions de partager de bons moments, en famille ou entre amis. Ne vous privez pas de ces moments festifs, instructifs, récréa-

tifs... à déguster sans modération ! Quelques propositions sur cette page ...

Le programme complet a été distribué dans chaque boîte à lettres. Si vous ne l'avez pas, il est encore temps de le retrouver à la mairie ou sur dissay.fr.

La Médiathèque en travaux cet été

Afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions, et d'offrir également un outil de travail agréable pour l'équipe de la Médiathèque, la mairie a décidé d'y entreprendre des travaux d'amélioration. Déjà l'an passé, la salle jeunesse avait été rénovée. En 2018, c'est au tour de la pièce d'accueil et de la salle adultes. Sol et peinture vont être repris par les agents du service technique. Mais les travaux devront être précédés d'une phase de déplacement des mobiliers et des livres. De même, après les travaux, tout devra être remis en place.

Ces opérations vont donc nous contraindre à une fermeture de la Médiathèque du 25 juillet au 8 septembre. Prenez vos précautions en empruntant vos livres à l'avance.

Halte jacquaire, saison 2

En 2017, pour la première année, un hébergement réservé aux marcheurs du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle a été proposé dans un logement communal (au-dessus de la Poste), géré par le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive. 90 pèlerins avaient ainsi passé la nuit à Dissay.

Cette halte Jacquaire fonctionne à nouveau, en 2018, grâce à l'équipe de bénévoles. Sur les trois premiers mois, déjà 50 randonneurs y ont pris un repos réparateur.



CARAVANE DES SPORTS
9 août



RADIO THRAKIA ORCHESTRA
22 août



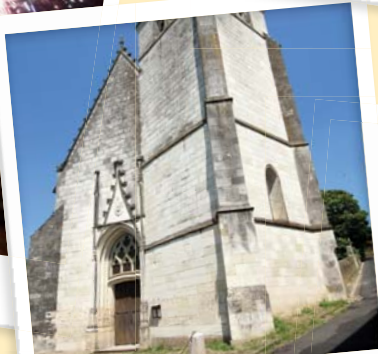
LE FEU AU VILLAGE
1^{er} septembre



TARMAC RODÉO
8 septembre



FEU D'ARTIFICE
8 septembre



JOURNÉES DU PATRIMOINE
16 septembre



JOURNÉE CITOYENNE
29 septembre

Dissay ouvre grand les portes à la culture scientifique



La commune de Dissay poursuit depuis plusieurs années une politique culturelle affirmée. Cela s'est traduit par des propositions de concerts durant l'été, mais également à l'occasion du festival « Musiques en Clain ». C'est un dynamisme et une ouverture qui se retrouvent également dans l'univers de la lecture publique, grâce aux animations et aux achats de livres pilotés par l'équipe de la Médiathèque municipale.

Vos élus ont souhaité étendre le champ des actions culturelles et éducatives, en ajoutant une nouvelle thématique à cet éventail de propositions. Il s'agit de la culture scientifique pour tous. Le partenaire était tout près : l'Espace Mendès-France de Poitiers, centre de culture scientifique de renommée nationale.



Après un premier évènement, avec le lancement de la fête de la science en 2016, une convention (2017-2020) a donc été signée. C'est désormais dans la stratégie de l'établissement de développer des liens en dehors de ses murs. Mais, si cela a déjà été fait avec Melle ou Thouars, nul n'est prophète en son pays, ce n'était pas encore le cas avec une commune de la Vienne. Dissay est donc la première.



Un premier bilan prometteur

Les 300 élèves des deux écoles ou les habitués de l'Accueil de loisirs sont désormais familiers de l'astronomie, des mathématiques, ou de la paléontologie... sujets abordés par les médiateurs scientifiques, mais toujours de manière ludique. Les adultes sont également conviés à participer à la découverte et ne s'en privent pas. Expositions à la Médiathèque, ateliers-spectacles abordent des thèmes variés : biodiversité, les propriétés de l'air ou du son,

prochainement dans le cadre des rendez-vous de l'été ...

Des conférences ont également abordé, à la demande des élus, des sujets très locaux : la chimie verte avec la participation de Biosynthesis et Futuramat, deux entreprises disséennes, ou la médecine et l'odontologie légales autour de l'exemple de l'X de Dissay, évènement qui a réuni 200 personnes, à l'occasion de L'instant polar.

Déjà, la saison 2019 est en préparation. A suivre.



Prochaines rencontres

Le vendredi 10 août
Spectacul'air

Le mercredi 29 août
Le son, écoutez-voir !

Le jeudi 11 octobre
Conférence sur les perturbateurs endocriniens

Le jeudi 22 novembre
Film : zéro phyto 100 % bio

Dissay s'engage dans la coopération décentralisée

Depuis 2006, l'association Amitié Val Vert Songo agit pour aider au développement de Songo, commune du Burkina Faso, de 6 000 habitants, dépendant de Pô, ville de 53 000 habitants. De nombreux projets ont été menés : la construction d'une école, puis d'un collège, ainsi que les parainages ont permis de scolariser de nombreux enfants, notamment des



filles. Ces efforts ont été poursuivis par des cours d'alphabétisation des femmes. D'autre part, la mise en place de panneaux solaires et le creusement de puits ont apporté l'eau à proximité et la lumière le soir. La construction de porcheries et surtout la mise en place de microcrédits ont également permis à certaines familles de percevoir des revenus supplémentaires.

Mais les activités de l'association, déjà ralenties par les troubles politiques dans cette région de l'Afrique, sont désormais stoppées pour des raisons locales : au titre de la coopération décentralisée, il fallait en effet, qu'une collectivité locale conventionne avec elle. C'était le cas de la

communauté de communes du Val Vert du Clain. La réforme territoriale l'ayant supprimée, l'association se voit privée de ce soutien et ne peut plus obtenir de subventions. Elle a alors demandé à chaque commune de l'ex Val Vert si elle serait intéressée à poursuivre ce soutien.

Seule Dissay a répondu favorablement, ce qui s'est traduit par un vote à l'unanimité du conseil municipal, le 18 mai dernier, afin de signer une convention avec la ville de Pô et avec l'association. Ses membres réfléchissent à la modification des statuts et du nom.

L'association va donc pouvoir reprendre sereinement ses projets, à Songo, ou dans un autre village de Pô et en collaboration avec la mairie de Dissay.

Centre-bourg, à vos appareils photos !

L'association Phot'œil 86, club photo de Dissay, en collaboration avec la mairie, vous invite à un marathon de la photo. Pour ce marathon, pas besoin d'être sportif. Le nom vient de la durée de l'épreuve.

L'idée est simple : les travaux de réaménagement du centre-bourg vont modifier l'apparence de notre environnement quotidien. Il est donc important de garder quelques traces du passé, de suivre l'évolution du chantier, au fil des mois, et enfin de réaliser une couverture photo complète, une fois les travaux finis.

Un appel est donc lancé aux photographes amateurs, passionnés ou simples « photographes du dimanche », vous pouvez dès à présent commencer à prendre des clichés du secteur allant de la place du 8 mai 1945 (devant l'école Paul-Émile Victor), jusqu'à la mairie. Des détails

architecturaux que l'on ne voit pas si on ne lève pas la tête, aux aménagements urbains, en passant par la voirie, les commerces, le marché... tout peut être photographié !

Les participants au concours s'engageront à livrer une copie de ces photos numériques à la mairie afin de documenter l'histoire de notre

bourg. Par ailleurs, les membres de Phot'œil 86 visionneront l'ensemble des photos produites et sélectionneront, parmi les meilleures, des clichés qui seront visibles par tous, lors d'une exposition.

Les informations pratiques pour participer à ce concours seront rendus publiques à l'automne.





Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr

Tout l'été	Expo Biodiversité, vitale et fragile	Mairie	Médiathèque municipale
AOÛT 2018			
Jeudi 9	La caravane des sports	Département et Mairie	Devant la salle polyvalente
Vendredi 10	Animation scientifique : Spectacul'air	Mairie et Espace Mendès-France	Devant la salle polyvalente
Vendredi 10	Il a déjà tes yeux (cinéma sur écran géant)	Mairie et CRPC	Devant la salle polyvalente
Mercredi 22	Marché des producteurs	Chambre d'Agriculture, associations et Mairie	Devant la salle polyvalente
Mercredi 29	Animation scientifique : Le son, écoutez voir !	Mairie et Espace Mendès-France	Devant la salle polyvalente
SEPTEMBRE 2018			
Samedi 1 ^{er}	Spectacle : Le feu au village	Mairie	Cour du 83 rue de l'église
Samedi 8	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 8	Forum des associations	Mairie / Comité des fêtes	Gymnase
Samedi 8	Déambulation Tarmac rodéo	Mairie	Devant la salle polyvalente
Samedi 8	Feu d'artifice	Mairie	La plage
Dimanche 9	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Jeudi 13	Cinéma chez nous	Mairie / Le Foyer	Salle polyvalente
Samedi 15	Dissay Magical Tour	Le TACO	Dissay
Dimanche 16	Visite de l'église St-Pierre St-Paul	Mairie / paroisse	Église
Samedi 22	Open de mölkky	Mölkkyroscope	Devant la salle polyvalente
jeudi 27	Je pense mon jardin	Mairie / CAUE	Salle du Conseil municipal
Samedi 29	Journée citoyenne	Mairie – Agenda 21	Dissay
Samedi 29	Concerts	Le Foyer	Salle polyvalente
OCTOBRE 2018			
Jeudi 4	Cinéma chez nous	Mairie / Le foyer	Salle polyvalente
Samedi 6 et dimanche 7	Exposition photo	Phot'œil 86	Salle polyvalente
Jeudi 11	Conférence sur les perturbateurs endocriniens	Mairie / Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Samedi 13	Soirée dansante	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Dimanche 14	Vide-grenier petite enfance	Crèche Karabouille	Salle polyvalente
Samedi 20	Représentation théâtrale	Théâtre du Clos-Belhoir	Maison des associations
Dimanche 21	Thé dansant	FNACA	Salle polyvalente
Dimanche 28	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
NOVEMBRE 2018			
Samedi 3	Soirée dansante	CSD foot	Salle polyvalente
Jeudi 8	Cinéma chez nous	Mairie / Foyer	Salle polyvalente
Vendredi 9 et samedi 10	Festival des culs gelés	Le TACO	Centre-bourg
Samedi 10 et dimanche 11	Expo 14-18, la Vienne en guerre	Mairie	Salle Galipeau
Samedi 10	Loto	Val-Vert Basket	Salle polyvalente
Dimanche 11	Commémoration armistice 1918	Mairie	Monument aux morts
Jeudi 15	Conférence Vincent Albouy, entomologiste	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 17	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 18	Vide ta chambre	APE Les p'tits, les grands	Gymnase
Jeudi 22	Film « Zéro phyto, 100% bio »	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 24	Une naissance, un arbre	Mairie – CCAS	Maison des associations
Samedi 24	Remise du prix Dissay en fleurs	Comité de fêtes	Maison des associations
Samedi 24	Stage Tai-Shi	Le Foyer	Salle polyvalente
Samedi 24 et dimanche 25	Téléthon	Agissons pour nos enfants	Gymnase
Dimanche 25	Salon des artistes amateurs	Le Foyer	Salle polyvalente
DÉCEMBRE 2018			
Samedi 1 ^{er}	Loto du foot	CSD Foot	Salle polyvalente
Jeudi 6	Cinéma chez nous	Mairie / Le Foyer	Salle polyvalente
Samedi 8	Repas des Aînés	Mairie - CCAS	Salle polyvalente
Dimanche 9 ou 16	Spectacle de Noël	APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Vendredi 14	Fête de fin d'année	Karabouille	Salle polyvalente
Samedi 22	Arbre de Noël	CSD Foot	Maison des associations
JANVIER 2019			
Jeudi 3	Cinéma chez nous	Mairie / Le Foyer	Salle polyvalente
Vendredi 11	Vœux du maire et du conseil municipal	Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 13	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 19	Stage de danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 26	Stage Tai-Shi	Le Foyer	Salle polyvalente
Samedi 26	Ciné de Nini	Comité des fêtes	Salle polyvalente

Sur les registres de l'Etat civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...

- Faustine BRAULT
- Emma CHASPORT
- Rémi GITTON-CHEAIB

- Maël GUILLON
- Ayden JALLAIS-DEBIN
- Léo PORTERE
- Heiana TAGATAMANOGI

Mariages...

- Émilie ARTUS et Clément LAVAUD
- Johana PRÉVOST et Bastien DAVOUST
- Chanta SANG et Sidath SOEUN

Décès...

- Janine AUTEXIER, veuve POINT
- Pierre BERCY
- Gilbert BLANC
- Serge BODIN

- Jean-Pierre CABRIT
- Raymond DELHOUME
- Claude FERRIER
- Philippe MERCIER
- René MICHAUD

- Laurent QUINTARD
- Jonathan RICHARD
- Marcel VAUDELEAU